



Annick BORIS-ISSENMANN
Expert-Comptable - Commissaire aux comptes
13, rue Edouard Teutsch • 67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 36 05 15 • Port. 06 75 63 94 70

ASSOCIATION SPORTIVE DES PTT DE STRASBOURG « ASPTT Strasbourg »

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Annuels

Exercice clos le 31 décembre 2009



Annick BORIS-ISSENMANN
Expert-Comptable - Commissaire aux comptes

13, rue Edouard Teutsch • 67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 36 05 15 • Port. 06 75 63 94 70

ASSOCIATION SPORTIVE DES PTT DE STRASBOURG « ASPTT Strasbourg »

*6, Chemin Long 67901 STRASBOURG CEDEX 1
Registre des Associations du T.I. de
Strasbourg n° 33 Volume XIV*

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Annuels

Exercice clos le 31 décembre 2009

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Annuels

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association sportive des PTT de Strasbourg « ASPTT de Strasbourg », tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 29 avril 2010. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion .

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci avant, j'attire votre attention sur le premier paragraphe de l'annexe comptable qui indique que le résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2009 a été ramené à zéro grâce à une

subvention d'équilibre de 31 566 €, antérieurement versée par L'Union des ASPTT et non utilisée par le passé.

2. Justifications des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants : les produits constatés d'avance d'un montant significatif ont été détaillés au paragraphe 5.3. de l'annexe comptable et correspondent principalement soit à des subventions accordées sur deux exercices, par saison sportive, soit à des subventions qualifiées d'équilibre ou de solidarité. Mes travaux ont consisté à apprécier la régularité, l'exhaustivité et la correcte évaluation de ces montants. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé aux vérifications spécifiques imposées par la loi. Je n'ai pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Strasbourg, le 30 avril 2010

Le commissaire aux comptes

**ANNICK BORIS-
ISSENMANN**



BILAN-ACTIF				Données en : Euros				
Désignation de l'entité :			ASPTT STRASBOURG		Durée ex. N :		12	
Adresse :			6 CHEMIN LONG 67200 STRASBOURG		Durée ex. N-1 :		12	
N° SIRET		77 886 449 600 030	Code APE :		0		Période précédente close le :	
			Période close le :		31/12/09		31/12/08	
			Type de balance :		0		0	
			Date de la balance :		26/03/10		01/03/10	
			Brut		Amortiss. prov.		Net	
							Net	
Immobilisation incorporelles								
a c t i v i t é	Frais d'établissement		AB	0	AC	0	0	0
	Frais de recherche et de développement		AD	0	AE	0	0	0
	Concessions, brevets et droits similaires		AF	6 742	AG	6 742	0	3 371
	Droit au bail (1)		AH	0	AI	0	0	0
	Autres immobilisations incorporelles		AJ	0	AK	0	0	0
	Immobilisations incorporelles en cours		AA	0	AZ	0	0	0
	Av. et acomptes sur immo. incorporelles		AL	0	AM	0	0	0
	Immobilisations corporelles							
	Terrains		AN	0	AO	0	0	0
	Constructions		AP	1 341 028	AQ	1 292 642	48 386	59 801
Instal. techn., mat. et outillage industriels		AR	536 423	AS	403 205	133 218	146 766	
Autres immobilisations corporelles		AT	147 356	AU	127 744	19 612	22 405	
Immob. grevée de droits, commodat		CB	0	CC	0	0	0	
Immobilisations corporelles en cours		AV	0	AW	0	0	0	
Avances et acomptes		AX	0	AY	0	0	0	
Immobilisations financières (2)								
Participations		CU	63 006	CV	0	63 006	63 006	
Créances rattachées à des participations		BB	0	BC	0	0	0	
Titres immob. de l'activité du portefeuille		CP	0	CQ	0	0	0	
Autres titres immobilisés		BD	0	BE	0	0	0	
Prêts		BF	0	BG	0	0	0	
Autres immobilisations financières		BH	0	BI	0	0	0	
TOTAL (I)			BJ	2 094 555	BK	1 830 333	264 221	295 348
Stocks et en cours								
a c t i v i t é	Mat. premières, approvisionnements		BL	1 529	BM	0	1 529	1 417
	En cours de product. (biens & services)		BN	0	BO	0	0	0
	Produits intermédiaires et finis		BR	0	BS	0	0	0
	Marchandises		BT	416	BU	0	416	416
	Avances et acomptes sur commandes		BV	0	BW	0	0	0
	Usagers et comptes rattachés		BX	0	BY	0	0	37
	Autres créances		BZ	54 426	CA	0	54 426	113 081
	Valeurs mobilières de placement		CD	111 784	CE	0	111 784	133 493
	Instruments de trésorerie		CS	0	CT	0	0	0
	Disponibilités		CF	243 875	CG	0	243 875	181 183
Charges constatées d'avance (3)		CH	18 066	CI	0	18 066	26 743	
TOTAL (II)			CJ	430 095	CK	0	430 095	456 369
c r é d i t é	Ch. à répartir sur plusieurs exercices (III)		CL	0			0	0
	Primes remboursement obligations (IV)		CM	0			0	0
	Ecart de conversion actif (V)		CN	0			0	0
TOTAL GENERAL (I à V)			CO	2 524 650	A1	1 830 333	694 317	751 717
ENGAGEMENTS RECUS								
Legs nets à réaliser :								
acceptés par les organismes compétents :								
autorisés par l'organisme de tutelle :								
Dons en nature restant à faire :								
(1) Droit au bail								
(2) Dont à moins d'un an								
(3) Dont à plus d'un an								

BILAN PASSIF AVANT REPARTITION

Données en : Euros

Désignation de l'entreprise :

ASPTT STRASBOURG

Période close le :		31/12/2009	31/12/2008
Type de balance :		0	0
Date de la balance :		26/03/2010	01/03/2010
F	Fonds propres		
o	Fonds associatifs sans droit de reprise	232 365	232 365
n	Ecart de réévaluation	0	0
d	Réserves indisponibles	0	0
s	Réserves statutaires ou contractuelles	0	0
	Réserves réglementées	0	0
a	Autres réserves	0	0
s	Réport à nouveau	52 290	38 950
s	Résultat net comptable exercice (excédent ou déficit)	0	13 340
o	Subv. d'invest. affectées à des biens renouvelables	119 305	138 817
c	Provisions réglementées	0	0
l	Autres fonds associatifs		
a	Fonds associatifs avec droit de reprise		
t	- apports	0	0
l	- legs et donations	0	0
f	-subv. d'invest. affectées à des biens non renouv.	0	0
s	Résultats sous contrôle de tiers financeurs	0	0
	Droits des propriétaires (commodat)	0	0
	TOTAL (I)	403 960	423 472
R	Provisions pour risques	3 170	3 170
C	Provisions pour charges	0	0
	TOTAL (II)	3 170	3 170
F	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	0	0
D	Fonds dédiés sur autres ressources	0	0
	TOTAL (III)	0	0
	Emprunts obligataires	0	0
D	Empr. et dettes auprès des établ. de crédit (2)	0	0
a	Emprunts et dettes financières divers (3)	0	0
t	Av. et acomptes reç. sur commandes en cours	0	0
t	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 143	7 840
e	Dettes fiscales et sociales	40 591	42 111
s	Dettes sur immob. et comptes rattachés	0	0
	Autres dettes	39 194	38 925
	Produits constatés d'avance	202 259	236 199
	TOTAL (IV)	287 187	325 075
	Ecart de conversion passif (V)	0	0
	TOTAL GENERAL (I à V)	694 317	751 717
Total du bilan exercice N en centièmes d'unités :		694 316,56	

ENGAGEMENTS DONNES

(1) Dont à moins d'un an :

à plus d'un an :

(2) Dt conc. banc. courants et soldes bqes créd. :

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE : CHARGES (1)

Données en : Euros

Désignation de l'entreprise : **ASPTT STRASBOURG**

Période close le:		31/12/2009	31/12/2008
Type de Balance:		0	0
Date de la balance:		26/03/2010	01/03/2010
Charges d'exploitation (1)			
	Achats de marchandises	29 791	20 099
C	Variation de stocks	0	0
h	Achats matières premières et autres approvisionnements	20 638	24 700
a	Variation de stocks	-112	1 204
r	Autres achats (non stockés)	55 631	96 894
g	Charges externes	212 125	174 909
	Impôts, taxes et versements assimilés	3 471	5 684
e	Rémunération du personnel	243 360	278 495
x	Charges sociales	67 271	73 236
p	Autres charges de personnel	1 719	4 185
l	Subventions accordées sur ressources affectées	0	130
o	Dotation aux amortissements	34 270	48 139
i	Dotations aux provisions	0	0
t	Engagements à réaliser sur ressources affectées	0	0
	Autres charges	681 327	742 945
	TOTAL I	1 349 490	1 470 619
	QP de résultat sur opérations faites en commun	0	0
	TOTAL II	0	0
Charges financières			
	Dotations aux amortissements et aux provisions	0	0
F	Intérêts et charges assimilées	-318	355
i	Différences négatives de change	0	0
n	Charges nettes sur cession de valeur mobilières de placement	0	0
	TOTAL III	-318	355
Charges exceptionnelles			
	Sur opérations de gestion	270	181
E	Sur opérations en capital	0	0
x	Reprises de déficits antérieurs	0	0
c	Dotation aux amortissements et aux provisions	0	0
	TOTAL IV	270	181
	Participation des salariés aux résultats	0	0
	Impôts sur les sociétés	0	0
	TOTAL V	0	0
	TOTAL DES CHARGES (I+II+III+IV+V)	1 349 442	1 471 155
	Solde créditeur : Excédent	0	13 340
	TOTAL GENERAL	1 349 442	1 484 495
EMPLOI DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		Exercice N	Exercice N-1
	Secours en nature	0	0
	Mise à disposition gratuite des biens et services	0	0
	Personnel bénévole	0	0
	TOTAL DES CONTRIB. VOLONTAIRES	0	0

(1) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs Page 3

CPT DE RESULTAT : PRODUITS (I)

Données en : Euros

 Désignation de l'entité : **ASPTT STRASBOURG**

Période close le :

31/12/2009

31/12/2008

Type de Balance :

0

0

Date de la balance :

28/03/2010

01/03/2010

			31/12/2009	31/12/2008
	Produits d'exploitation (1)			
P	Ventes de marchandises	FC	29 453	18 680
r	Production vendue	FF	53 167	56 605
o	Prestations de services	FI	743	100
d	Produits liés à des financements réglementaires	FA	0	0
	Produits des activités annexes	FB	113 220	164 323
e	Legs et donations	FD	229 430	233 415
x	Production stockée	FM	0	0
p	Production immobilisée	FN	0	0
l	Subventions d'exploitation	FO	562 005	687 443
o	Reprises sur provisions et amortissement, transferts de charges	FP	0	0
l	Autres produits	FQ	0	0
t	Collectes	GX	0	0
a	Cotisations	FG	307 343	279 250
t	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	FH	0	5 631
	QP des subv. d'investist renouvel. et des apports virée au résultat	FJ	0	0
	TOTAL I	FR	1 295 361	1 445 447
	QP de résultat sur opérations faites en commun	GH	0	0
	TOTAL II	GG	0	0
	Produits financiers			
f	De participation	GJ	0	0
i	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	GK	0	0
n	Autres intérêt et produits assimilés	GL	135	3
a	Reprises sur provisions et transferts de charges	GM	0	0
n	Différences positives de change	GN	0	0
c	Produits sur cession de valeurs mobilières de placement	GO	1 868	8 202
	TOTAL III	GP	2 003	8 205
	Produits exceptionnels			
e	Sur opérations de gestion	HA	32 566	271
x	Sur opérations en capital	HB	0	0
c	Reprises d'excédent sur exercices antérieurs	HO	0	0
e	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	0	3 515
p	QP des subventions d'investissement non renouv. virée au résultat	HP	19 512	27 057
	TOTAL IV	HD	52 078	30 843
	TOTAL DES PRODUITS (I+II+III+IV)	HL	1 349 442	1 484 495
	Solde débiteur : déficit	HN	0	0
	TOTAL GENERAL	HU	1 349 442	1 484 495
	EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		Exercice N	Exercice N-1
c	Bénévolat	HQ	0	0
v	Prestations en nature	HR	0	0
n	Dons en nature	HS	0	0

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS DE L'ASPTT STRASBOURG
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

1-Evénements significatifs :

L'exercice clos au 31 décembre 2009 fait apparaître des produits d'un montant de 1 349 442 euros et des charges d'un montant de 1 349 442 euros et se solde par un résultat nul.

Cet exercice s'est soldé par un déficit de 32 566 euros, qui a été couvert par une reprise d'un montant équivalent de la subvention d'équilibre versée en 2003 par L'Union des ASPTT.

2-Principes comptables et méthodes de base :

Les comptes annuels de l'exercice couvrant la période du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2009 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du plan comptable général issu du règlement CRC n° 99-03, du règlement CRC n° 99-01, spécifique aux associations, et modifié et complété par les règlements ultérieurs publiés par le CRC.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les subventions d'exploitation attribuées par les collectivités locales sont comptabilisées sur l'exercice à la date de la délibération, en fonction de l'affectation qui en a été faite par l'organe délibérant.

3-Immobilisations et amortissements :

La valeur brute des immobilisations correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine .L'amortissement a été calculé sur la durée d'utilisation, selon le mode linéaire et sur la base des durées suivantes :

- constructions	10 à 40 ans
- agencement des constructions	10 à 30 ans
- matériel et outillage	10 à 20 ans
- matériel de bureau	5 ans
- mobilier	5 ans

Tableau des mouvements des immobilisations : (Exprimés en milliers d'euros)

	Début exercice	Acquisition	Diminution	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	7	0	0	7
Immobilisations Corporelles :	2 022	2	0	2 024
Constructions et aménagement terrain	1 341			1 341
Installations techniques, matériel	536			536
Autres immobilisations	145	2		147
Immobilisations financières : titres golf de La Wantzenau. et de Soufflenheim	63			63

Tableau des mouvements des amortissements :

	Début exercice	Dotation	Sorties de l'actif	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	3	4		7
Immobilisations corporelles	1 792	30		1 822
Provision sur Immobilisations financières	0			0

Les mouvements de l'exercice sont les suivantes:

Acquisitions : matériel informatique : 2,6 KE, matériel divers:0,5 KE

Stocks :

Les stocks sont évalués au dernier prix d'achat.

- stock de boissons du Club House pour 1,5 KE
- stock de vêtements pour 0,4 KE.

5-Comptes rattachés :

5.1 Produits à recevoir

Les produits à recevoir sont constitués de :

- de subventions de fonctionnement à recevoir pour 43,6 KE
- de produits liés aux activités sportives :7,7 KE

5.2 Charges à payer

Elles recouvrent :

- Des dettes vis-à-vis de fournisseurs pour : 5,1 KE
- Des dettes à caractère social et fiscal pour : 23,4KE
- Des dettes liées aux activités sportives pour : 31 KE

5.3 Produits constatés d'avance

Ce poste représente 202 KE et se décompose ainsi :

- Des cotisations statutaires encaissées au titre 2009 pour : 25 KE
- Des acomptes sur organisations de stages ou manifestation 2009 pour : 24KE
- Des subventions des collectivités publiques, proratisées sur la saison sportive : 30K
- Des subventions d'équilibre de la Fédération des ASPTT, à savoir
au titre de 2003 : 10KE, contre 43 KE en 2008
au titre de 2004 : 73 KE, sans mouvement
au titre de 2005 : 40 KE , sans mouvement

Les cotisations statutaires sont comptablement rattachées à la saison sportive 2008/2009 et les encaissements reçus à compter du 1^{er} septembre sont rattachés à l'exercice 2010. Les autres cotisations sont comptabilisés à leur encaissement, donc au fil de l'eau.

5.4. Charges constatées d'avance

Elles sont liées à l'exploitation courante et recouvrent :

- des charges liées aux dépenses de fonctionnement du siège pour 1 KE
- des charges liées à l'activité des sections sportives pour 2 KE
- des arrhes versés sur stages et séjours sportifs pour 15 KE

6-Echéances des créances et des dettes :

Toutes les créances et les dettes sont à échéance à moins d'un an.

7-Echéancier du crédit bail (en milliers d'euros)

Désignation	Coût d'entrée	Cumul loyers payés fin 2009	Loyers restant à payer
Photocopieuses	17,8	4,8	9,6

8-Variation des fonds propres :

- Fonds propres à la clôture de l'exercice précédent	424 KE
- Résultat de l'exercice	0 KE
- Quote part de subvention d'investissement rapportée au résultat	- 20 KE
- Fonds propres à la clôture de l'exercice	404 KE

9- Provision pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont uniquement constituées de

- provision pour fin de bail stade de football pour 3,2 KE

10-Aide de la Poste :

L'aide de La Poste se traduit par la mise à disposition du « DOJO », installation sportive destinée à la pratique du Judo.

11- Subventions des collectivités et autres organismes :

Les subventions attribuées par la ville de Strasbourg se rapportent à l'année civile. Celles attribuées par la Région et le Département correspondent à des saisons sportives et sont dès lors proratisées si elles se rattachent à l'année 2000/2010.

Les subventions versées par l'Union des ASPTT sont également attribuées par année civile et constatées en résultat en fonction des engagements de dépenses décrites dans la convention.

12- Résultat exceptionnel :

Il se décompose en :

- subvention d'équilibre de l'Union des ASPTT, non utilisée dans le passé, et intégrée au résultat annuel pour : 32,6 KE
- quote part de subvention d'investissement rapporté au résultat : 20K

13-Effectif moyen (en équivalent temps plein) :

Personnel employé par l'ASPTT : 9

14-Adhérents ASPTT :

Le nombre d'adhérents au sein de notre club omnisport est de 3 624.